

Emplois d'avenir : l'UNSA note des avancées significatives

L'UNSA se félicite de l'adoption définitive du projet de loi portant création des emplois d'avenir. Dans ce texte, elle retrouve une grande partie de ses revendications.

Ainsi l'UNSA note avec intérêt que :

- la priorité sera donnée au CDI temps plein avec une aide publique de 3 ans maximum pour des jeunes les plus éloignés de l'emploi ;
- la formation qualifiante sera renforcée et obligatoire, ce qui permettra l'acquisition de base transférable pour un accès à une qualification supérieure ;
- le tutorat en entreprise sera exigé, le suivi étant assuré par Pôle Emploi, les missions locales ou encore Cap emploi ;
- l'ouverture des emplois d'avenir aux structures d'insertion par l'activité économique est assurée ;
- la prise en compte du volet égalité fille/garçon, handicap, social et environnemental est clairement identifiée.

Pour finir, l'UNSA se félicite que la loi prévoit en cas de non respect des engagements, le remboursement des aides perçues par les entreprises.

L'UNSA demande néanmoins que l'État assure à Pôle Emploi, aux missions locales et à Cap Emploi, les moyens nécessaires au suivi de ces jeunes embauchés en emploi d'avenir.

Dès la parution des décrets d'application, l'UNSA s'efforcera, dans les entreprises, les associations et les collectivités territoriales, de suivre la mise en œuvre de ces emplois.

Refondation de l'école : une loi d'orientation et de programmation début 2013

Le 9 octobre à la Sorbonne, l'UNSA a assisté, aux côtés de sa fédération de l'Éducation, l'UNSA Éducation, à la remise du rapport de la concertation qui s'est menée, pendant près de 3 mois, sur la refondation de l'École de la République, consultable sur <http://www.education.gouv.fr>

Le Président de la République a, à cette occasion, prononcé un discours qui trace les grands axes autour desquels s'élaborera un projet de loi et d'orientation pour l'École qui devrait être présenté en Conseil des ministres avant la fin de l'année, pour passage au Parlement début 2013.

Parmi ceux-ci, la priorité à l'école primaire et la lutte contre le décrochage scolaire. François Hollande a précisé que certaines mesures comme le rétablissement de la formation des maîtres ou le retour à la semaine de 4,5 jours dans le primaire, seraient opérationnelles dès septembre 2013. Un premier cap positif a donc été franchi mais reste encore à vérifier comment le contenu précis du projet de loi traduira ou non les choix de rénovation indispensables pour notre système éducatif.

Les Finances UNSA en congrès

Le congrès du syndicat UNSA-DGFIP et celui de la fédération Unsa Finances, Industrie et Services du Premier Ministre se sont déroulés des 2 au 5 octobre à Morzine.

Le syndicat UNSA-DGFIP a réuni en congrès à Morzine ses délégués les 2 et 3 octobre 2012. Dans une ambiance constructive, les participants ont débattu longuement de la réorganisation des services, de la fiscalité et du développement du syndicat dans le cadre de partenariats pour les élections professionnelles.

Dans la continuité, s'est tenu le congrès de la fédération Unsa Finances, Industrie et Services du Premier Ministre qui a été l'occasion de faire le bilan des quatre années écoulées. Les congressistes ont affiché clairement un réformisme combatif et ont manifesté la volonté d'ouvrir, avec l'UNSA aux Finances, une nouvelle voie syndicale vigilante et combative.

Ces deux congrès ont confirmé Hervé Papin et Luc Doumont respectivement secrétaire général de l'UNSA-DGFIP et de l'UNSA Finances.

Politique industrielle : comprendre l'environnement économique et social

La Politique industrielle : la sixième matinée de l'économie de l'UNSA le mardi 23 octobre 2012, de 9H30 à 13H00 dans les locaux de Bagnolet se déroulera pour la première fois, sous forme d'un table ronde.

Trois intervenants de très haut niveau y participeront:

- André Gauron, économiste,
- Frédéric Lerais, Directeur Général de l'IRES,
- Jean-François Piliard, Délégué général de l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), professeur affilié à HEC.

Ces matinées permettent à des militants de prendre en compte les différents points de vue et de forger les outils nécessaires à la compréhension de l'environnement économique et social.

Par ailleurs, ces matinées sont la vitrine de la démarche de l'UNSA à l'égard de chercheurs, économistes, représentants des employeurs et elles sont un élément de visibilité de notre organisation.

Syndex fête ses 40 ans

Syndex, l'un des cabinets proposant une assistance aux élus du personnel et à leurs organisations dans le cadre de leurs attributions économiques, a fêté son quarantième anniversaire le 11 octobre, au musée des Arts Forains à Paris.

Cet évènement a été ponctué de plusieurs débats. Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA, a ainsi participé à une table ronde sur le thème « Le syndicalisme dans l'entreprise de demain », aux côtés de Laurent Berger, secrétaire général adjoint de la CFDT, de Bernadette Segol, secrétaire générale de la Confédération Européenne des Syndicats, et de Michel Doneddu, secrétaire confédéral de la CGT.

Assemblée plénière du Conseil national des villes

Le 12 octobre 2012, s'est tenu en deux temps l'assemblée plénière du Conseil national des villes (CNV), qui a déterminé la place et le rôle du CNV au sein de la concertation en vue de réformer en profondeur la politique de la ville.

Le 12 octobre 2012, s'est tenu en deux temps l'assemblée plénière du Conseil national des villes (CNV). Un premier temps pendant lequel plusieurs points ont été abordés, notamment la place et le rôle du CNV au sein de la concertation mise en place par François Lamy, ministre délégué à la ville, le 11 octobre 2012 pour réformer en profondeur la politique de la ville ainsi que l'organisation en groupe de travail pour participer aux travaux réalisés dans le cadre de ladite concertation. L'assemblée plénière après discussion a validé deux notes d'orientation, l'une sur la démocratie locale et participation des habitants et la deuxième sur la santé/santé mentale.

Le deuxième temps s'est consacré à un échange avec le ministre délégué à la ville concernant la place du CNV au sein de cette concertation. L'UNSA en tant que membre du CNV participera pleinement aux travaux des groupes de travail qui vont être mis en place par le CNV.

Taxe sur les transactions financières :

un petit pas pour la croissance, un grand pas pour l'Europe

La France, l'Allemagne, la Belgique, l'Autriche, le Portugal, la Slovénie, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, l'Estonie et la Slovaquie soutiennent désormais la proposition formulée en septembre 2011 par la Commission européenne visant à taxer les transactions d'actions et d'obligations à 0,1% et les produits dérivés à 0,01% dans tous les pays européens.

L'UNSA, avec la Conférence Européenne des Syndicats, réclame depuis de nombreuses années la mise en place d'un tel impôt tout à la fois dans un but de cohésion sociale, de lutte contre les spéculations financières, de financement d'actions de relance en Europe.

L'UNSA se félicite donc de cette démarche commune de onze pays, dont quatre fondateurs, qui permettra à la Commission européenne de soumettre dès novembre une demande formelle de « coopération renforcée ». C'est enfin la possibilité de mettre en œuvre une politique pour les Etats de l'Union européenne désireux de se regrouper pour agir ensemble sans attendre les Vingt-Sept.

C'est un signal fort montrant que l'Union européenne veut devenir un acteur fort et uni :

- dans le domaine de la politique économique, donc pour une croissance cohérente et répartie,
- dans la lutte contre la spéculation sans frein.

L'UNSA demande que des moyens d'accompagnement soient mis en place afin de contrôler ce système de taxation et que le produit ainsi collecté soit affecté au budget européen sous le contrôle du Parlement.

Un partenariat UNSA, UGT Portugal, LO Suède

L'UNSA a participé, pour la première fois, à l'organisation d'une formation « Crise et protection sociale » dans le cadre des activités du centre de formation de la Confédération européenne des syndicats (ETUI).

Début octobre à Bruxelles, en partenariat avec l'UGT Portugal et LO Suède, nous avons étudié les textes et mécanismes de la protection sociale à l'échelon européen et international, la politique européenne en matière de pension, puis examiné les différents modèles de protection sociale en France, en Suède et au Portugal.

Grâce à la présence de militants syndicaux polonais, slovaques, lituaniens et roumains, nous avons pu débattre de nos diverses expériences nationales et mesurer tout l'intérêt du système de protection sociale soutenu par les syndicats comparé au « système de protection sociale » privé.

Nous avons réfléchi à divers modes d'action, tant aux niveaux nationaux qu'au niveau européen, qui permettraient de promouvoir le modèle de protection sociale que nous voulons.

La décision de pérenniser ce groupe de travail a été prise afin d'approfondir les pistes que nous avons ouvertes lors de cette première rencontre.

L'UE reçoit le Prix Nobel de la paix 2012

L'UNSA se félicite de l'attribution du Prix Nobel de la paix 2012 à l'Union européenne (UE). En effet, depuis sa création, l'UNSA milite pour la construction européenne considérant comme le Comité du Prix Nobel que : « l'Union et ses précurseurs ont contribué pendant soixante ans aux progrès de la paix et de la réconciliation, de la démocratie et des droits de l'homme en Europe ».

L'Union a réussi pacifiquement à réconcilier des ennemis jurés après la seconde guerre mondiale. L'Union a accueilli des pays qui étaient hier en proie au fascisme, la Grèce, l'Espagne et le Portugal. Après la chute du mur de Berlin, l'Union s'est élargie aux pays qui étaient de l'autre côté du rideau de fer et ce mouvement se poursuit avec la Croatie, le Monténégro et la Serbie. L'Union a transformé un continent de guerre en un continent de paix. L'UE fait actuellement l'objet de graves difficultés économiques et de troubles sociaux considérables. Elle doit être réorientée, sa dimension sociale confirmée. Mais pour l'UNSA, il ne faut pas perdre de vue l'essentiel à savoir que l'UE constitue sans nul doute l'avenir des Etats membres et celui des citoyens européens dans la mondialisation.